



## Conditions Générales de Vente

### 1 - Généralités

**1-1** - Sauf stipulation contraire, spécifiée dans nos lettres, les commandes qui nous sont passées et les prestations que nous traitons sont soumises aux présentes conditions générales de vente, qui prévalent sur toutes conditions d'achat. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'intégralité des prestations et services, aux particuliers, effectués par notre Société.

**1-2** - Notre Société se réserve le droit d'apporter des modifications aux indications fournies dans ses documentations (plaquettes, grilles tarifaires ou tout autre document).

**1-3** - Seules seront prises en compte les commandes émanant du client sous forme de contrat ou sur lettre à en-tête de celui-ci, par fax ou courrier à son ordre ou utilisant les formulaires fournis par notre Société et les commandes par téléphone sous réserve expresse de leur confirmation écrite, par le client.

**1-4** - En cas de commande additionnelle, les composantes de cette commande (prix, délais...) sont celles de notre grille tarifaire des prestations sauf accord commercial spécifique et validé avec le client. Les conditions consenties pour la commande initiale ne peuvent être automatiquement appliquées à la commande additionnelle.

### 2 - Prix et délais

**2-1** - Les prix sont ceux présentés par notre grille tarifaire et nos devis.

TARIFICATION	
MAIN D'ŒUVRE HORAIRE	PRIX HT
MAINTENANCE	80 €
MONTAGE / DEMONTAGE ECHAFAUDAGE	150 €
DEPLACEMENT	
INTRAMUROS (Département Gard ou Paris Proche Banlieue)	90 €
EXTRAMUROS (Autre Département)	180 €

**2-2** - Notre Société est prête à consentir des remises promotionnelles liées à des opérations ponctuelles telles que : salons, partenariats, etc... ou lors d'un effort commercial particulier.

**2-3** - Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement de notre Société. Nonobstant cette réserve, notre Société fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

### 3 - Conditions de paiement

**3-1** - Les paiements sont sans escompte et exigibles le jour de réalisation des prestations sauf dispositions contraires mentionnées dans nos offres, confirmations de commandes ou factures.

**3-2** - Tout paiement non effectué à la date convenue à notre adresse de facturation sera majoré de pénalités de retard d'un montant égal à vingt fois le taux d'intérêt légal ainsi que d'une pénalité forfaitaire de 40 € et ce sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire. Les éventuels frais de recouvrement sont à la charge du débiteur.

**3-3** - Le mode de règlement en vigueur est le chèque bancaire ou le virement. Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable de notre Société.

### 4 - Transfert de propriété

Le transfert de propriété des travaux effectués est subordonné au paiement intégral de son prix.

### 5 - Garanties et responsabilités

**5-1** - Les travaux confiés sont effectués dans les meilleures conditions que permettent les technologies utilisées par notre Société et les indications fournies par le client.

**5-2** - Notre Société n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, elle s'engage à mettre en œuvre, eu égard à l'état actuel de ses moyens techniques, et au prix payé par le client et des circonstances générales de la mission, les moyens raisonnables pour parvenir à un résultat aussi fiable que possible.

### 6 - Limites de responsabilité

Dans tous les cas, la responsabilité de notre Société sera limitée au prix payé par le client pour l'exécution des travaux.

### 7 - Force majeure

Notre Société ne saurait être tenue pour responsable du retard, erreurs ou dommages ou pour tout autre défaut, dans la réalisation de ses obligations en cas de force majeure (par exemple : les faits de guerre, grèves, pannes d'équipement, pandémies, etc...).

### 8 - Compétence juridictionnel

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis au droit Français et relèvera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Nîmes (Gard), même en cas de référé, de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

### 9 - Divers

**8-1** - Aucune modification de ces conditions générales de vente ne sera valable si elle n'a pas fait l'objet d'un écrit entre notre Société et le client.

**8-2** - La nullité éventuelle d'une partie des dispositions des présentes conditions générales de vente ne pourra pas porter atteinte à la validité des autres conditions.

**8-3** - La non-application par notre Société ou par le client des droits spécifiés dans ces conditions générales de vente ne saurait constituer une renonciation à ces droits.

**ISV SONORISATION – 100 Chemin d'Ournèze – 30420 CALVISSON – Tél : 04 66 01 39 18**

[comptabilite@isv-son-video.fr](mailto:comptabilite@isv-son-video.fr) – [www.installation-sonorisation.fr](http://www.installation-sonorisation.fr)

SIRET : 48468577100012 / Code APE : 3320 D / TVA FR68484685771 / Capital Social : 40 000 €